

«Déchèteries 2020»: lancement par Eco-mobilier d'une réflexion sur l'avenir des déchèteries

Éco-mobilier met en place un groupe de travail pour réfléchir avec les collectivités à la déchèterie de demain, au travers de son projet «déchèteries 2020»

Paris – Le 1^{er} juillet 2016 – La collecte des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) en déchèterie revêt une importance toute particulière pour Éco-mobilier, éco-organisme agréé par l'Etat pour la collecte, le tri et la valorisation des meubles usagés des ménages.

En effet, tout d'abord, dans la mesure où plus de 7 français sur 10 en moyenne se rendent chaque année sur une déchèterie, et, en moyenne, plus de 6 fois par an, la déchèterie est l'un des services publics locaux les plus fréquentés. C'est donc un sujet majeur pour les collectivités.

Plus spécifiquement, pour Eco-mobilier, plus de 75% des 250.000 tonnes collectées par Eco-mobilier proviennent des 1000 bennes dédiées installées en déchèteries publiques. La qualité du service rendu, l'information des usagers, la pédagogie du tri et de la valorisation doivent trouver leur place dans les déchèteries.

Fort de ce constat, et à l'aube d'un mouvement de rénovation du parc de déchèteries engagé par les collectivités, Éco-mobilier a souhaité constituer un groupe de travail avec des partenaires du Sud-Ouest afin d'anticiper le mode de fonctionnement de ces nouveaux points de collecte et de réfléchir aux problématiques d'accueil, d'information et de services à l'usager dans la déchèterie de demain.

Un groupe de travail autour de 5 collectivités

Portés par divers projets de rénovation ou d'optimisation des déchèteries, le Smicval du Libournais, l'Agglomération de Pau, Valorizon, Decoset et le Sictom du Marsan, se sont réunis, accompagnés par un représentant d'Emmaüs Toulouse et un cabinet conseil en design de service, la société WD, mandaté par Eco-mobilier, pour définir les pistes d'amélioration du service.

La réunion de lancement a été ouverte par Eric Weisman-Morel, Directeur du Développement d'Éco-mobilier: «la déchèterie n'est plus seulement un lieu technique de collecte des déchets, c'est aussi un lieu d'échange et une occasion unique de proposer aux usagers une information plus complète sur le devenir des déchets, une sensibilisation sur la valorisation, des possibilités de réutilisation ou de réemploi d'objets... Notre démarche commune, avec les collectivités du Sud-Ouest qui ont accepté de participer à ces travaux, est donc de travailler ensemble, sur la base de leurs projets, avec l'aide d'un cabinet de design de service, pour améliorer qualitativement le service en déchèterie.».

L'expérience usager au cœur de la déchèterie du futur

Le groupe de travail est ainsi accompagné par une agence toulousaine de design de services reconnue, qui a pour objectif premier de redéfinir l'expérience globale des usagers des déchèteries, en partant du flux de mobilier usagé. Elle organisera pour ce faire différentes visites et entretiens durant la phase exploratoire puis quatre ateliers de co-création afin de proposer un «package» complet et novateur pour l'accueil et la collecte du flux en déchèterie.

Une réunion de restitution

Eco-mobilier et les collectivités partenaires organiseront à l'automne 2016 une réunion de restitution ouverte à toutes les collectivités de France pour présenter le résultat des travaux et échanger sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Une expérimentation sur la collecte séparée des matelas

En parallèle des travaux du groupe de travail, Éco-mobilier mène une expérimentation sur la collecte séparée des matelas suite à l'appel à projet lancé en avril dans 12 départements répartis sur le territoire national autour de quatre centres de démantèlement de la literie.

Cette expérimentation répond à un objectif premier de préservation de la qualité du gisement afin de limiter les refus, en étudiant des modes de collecte alternatifs. Un second objectif est de préfigurer les modes de collecte des autres articles de literie rembourrés (coussins, couettes, oreillers, etc...) qui seront intégrés à la filière à partir du 1^{er} janvier 2018.

Ainsi, sept groupements collectivités / opérateurs ont été retenus pour tester différentes solutions d'entreposage et de collecte des matelas en déchèterie, allant du contenant haut de quai collecté en tournée jusqu'à la benne compartimentée en passant par l'ensachage des matelas et les bennes dédiées à la literie. Cette expérimentation prendra fin en décembre prochain pour analyser les résultats qui seront restituées aux partenaires.

À propos d'Éco-mobilier

Éco-mobilier a été créé en 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Éco-organisme à but non lucratif, dédié à la collecte et au recyclage des déchets d'éléments d'ameublement, Éco-mobilier a été agréé par le Ministère de l'Écologie le 26 décembre 2012. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat de meubles neufs depuis le 1er mai 2013.

Éco-mobilier en chiffres (à fin 2015): plus de 6 200 adhérents / plus de 2 000 points de collecte en déchèteries publiques, sur les plateformes de l'économie sociale et solidaire et avec les distributeurs ou professionnels volontaires / 250 000 tonnes collectées, valorisées à 86%, dont 55% de recyclage.